



DIRECTEUR/DIRECTRICE DE CENTRE NAUTIQUE



CLUB NAUTIQUE DE TREGASTEL
39 Avenue de la Grève Blanche
BP 23
22730 TREGASTEL
02 96 23 45 05
cntregastel@orange.fr
www.cntregastel.com

LE CLUB NAUTIQUE DE TREGASTEL (COTES D'ARMOR):

L'association, engagée dans une démarche qualité, a pour objet l'enseignement et la pratique des activités nautiques sous toutes ses formes : dériveur, kayak de mer, stand up paddle, marche aquatique, J80, planche à voile. Elle est dirigée par un Conseil d'Administration (CA).

Nous employons 3 salariés permanents, une quinzaine de saisonniers, et formons nos moniteurs.

L'expérience nautique est tournée vers l'innovation avec l'arrivée des supports à foil.

Le cadre de travail est exceptionnel au cœur de la Côte de Granit Rose et avec une ambiance familiale.

MISSIONS PRINCIPALES :

- Coordonner la gestion opérationnelle du club, assurer la mise en œuvre des activités sportives, de loisirs, touristiques et scolaires.
- Soutenir le Conseil d'Administration pour les activités courantes, notamment administratives de l'association.
- Contribuer avec les autres RTQ à la définition, au développement et l'organisation de l'activité,
- Coordonner les activités de formation du CNT (CQP AMV),
- Avec la Secrétaire-Comptable, coordonner, contrôler et garantir la gestion économique du club (renseigner les outils de pilotage) fonction des orientations fixées par le CA,
- Décliner et soutenir le plan commercial défini par le CA.
- Etre force de proposition pour le CA concernant le développement des activités du CNT,
- Participer en cas de nécessité à l'accueil, à la mise en œuvre du dispositif de sécurité, à l'encadrement sportif, à l'animation, aux activités des organes de délibération de l'Association.
- Réaliser un reporting régulier et fiable vers le CA.

RESPONSABILITES :

- Le Directeur/La Directrice est le responsable hiérarchique des autres salariés du CNT (RTQ permanents, secrétaire-comptable et saisonniers).
- Il est le garant de la sécurité des pratiquants et salariés du CNT. Il décide de l'ouverture ou de la fermeture du plan d'eau aux pratiquants et met en place les mesures de sécurité humaines et matérielles appropriées et dans le respect des règlements en vigueur.
- Il fait appliquer le Règlement Intérieur du CNT, en particulier le règlement HSE incluant le Dispositif de Sécurité et d'Intervention.
- Il s'assure de la bonne utilisation des ressources humaines, matérielles et financières du CNT, dans la limite des pouvoirs qui lui sont conférés par le CA.
- Il est notamment en charge de l'organisation et de la gestion des plannings des autres salariés, dans le respect des règlements en vigueur et de leurs compétences.
- Il participe à l'élaboration des budgets prévisionnels avec le CA.
- Il est responsable des formations CQP, et participe aux recrutements avec le CA.

RELATIONS DU POSTE :

- Permanent dans les locaux du CNT, le Directeur/la Directrice est le premier contact des établissements scolaires, des membres du CA, des bénévoles du club, des membres du CNT et de leurs familles, ainsi qu'avec les autres clubs locaux pour des actions communes.
- Pour le CA et son Président, le Directeur/la Directrice relaie les informations avec les partenaires institutionnels, les représentants des instances fédérales, les représentants des pouvoirs publics (Etat, Collectivités territoriales, Etablissements, Agences, etc.).



DIRECTEUR/DIRECTRICE DE CENTRE NAUTIQUE



CLUB NAUTIQUE DE TREGASTEL
39 Avenue de la Grève Blanche
BP 23
22730 TREGASTEL
02 96 23 45 05
cntregastel@orange.fr
www.cntregastel.com

SAVOIR-FAIRE :

- Communication & Commercialisation,
- Techniques de gestion financière (comptabilité et contrôle de gestion),
- Compétences d'animation sportive en autonomie : voile, canoë-kayak, marche aquatique;
- Organisation et gestion d'accueils de mineurs
- Maintenance technique nautique
- Voilerie

AUTONOMIE, INITIATIVE :

- Organise son activité en fonction des directives du CA et de la politique sportive.
- Le Directeur/la Directrice est placé sous l'autorité directe du Président du CNT, ou par délégation celle du Vice-Président, auxquels il rapporte régulièrement.
- Le Directeur/La Directrice est force de proposition vers le CA pour développer l'activité du CNT.

CONTRAT, REMUNERATION ET AVANTAGES :

- Nature du contrat : CDI
- Statut minimum groupe 5 de la CCNS à l'embauche, avec perspectives d'évolution.
- Les besoins de formations complémentaires seront étudiés par le Conseil d'Administration
- Les salariés bénéficient d'une dotation annuelle permettant l'acquisition de vêtements de travail
- Accord d'entreprise sur la modulation du travail.
- Tarifs préférentiels accordés au conjoint et enfants du salarié sur les prestations proposées par le CNT.

RENSEIGNEMENTS ET MODALITES DE RECRUTEMENT :

- Faire parvenir un CV et une lettre de motivation par email à cntregastel@orange.fr
- Poste à pourvoir dès que possible (mars 2021)

QUALITES RECHERCHEES :

- Sens marin
- Aptitudes relationnelles développées
- Dynamisme et disponibilité
- Maturité, stabilité et curiosité.

QUALIFICATIONS REQUISES :

- BEES ou BPJEPS mention voile multi support et kayak
- Qualification de Formateur Régional FFVoile appréciée
- Permis mer
- Permis B, permis E apprécié
- Anglais écrit et parlé apprécié
- Maîtrise des outils bureautiques et de communication (dont réseaux sociaux)
- connaissances en logiciels de gestion d'entreprise

CONTRAINTES DE L'EXERCICE :

- Travail le samedi
- travail pendant les vacances scolaires
- Respect des prérogatives, des qualifications et diplômes, conformément au code du sport (Art. 212 notamment)